



# CUBLAC



## Dans ce numéro

- ☺ les Festivités Estivales dans la Vie Associative.
- ☺ Informations Municipales
  - *Conseils Municipaux*
    - *Projet*   ● *Social*
    - *Travaux*

**Marché Dominical**



**Marchés Festifs**

**Commerçants Fête Votive**



**Bienvenue à Cublac**



## Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📍 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : [mairie.cublac@wanadoo.fr](mailto:mairie.cublac@wanadoo.fr)

Site internet : <http://>

[www.cublac.correze.net/](http://www.cublac.correze.net/)

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mercredi: 8h30 - 12h00

samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires: mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 18h

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

## Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

## Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

## Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

## URGENCES

SOS MEDECIN- SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :  
05 55 88 20 02 ou 39 19

# \*\*\*\* *les Conseils Municipaux* \*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017 A 20H30

**Présents** : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN - FOURASTIE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.

**Absentes excusées** : Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT) – Mme LASSAIGNE (procuration à Mme FOURASTIE).

**Secrétaire de séance** : Amandine BOUYSSÉ VALIN

*Le compte rendu de la séance du 23.03.2017 est adopté à l'unanimité.*

### **1 - Ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €.**

Il est nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie dans les prochaines semaines en attendant le versement des subventions demandées, notamment pour les travaux relatifs au Plan d'Aménagement du Bourg de la Rue Guyez.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150 000 €.*

### **2 - Jury d'assises – Liste préparatoire 2018.**

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 3 avril 2017 il convient après tirage au sort, d'établir pour l'année 2018, une liste préparatoire communale de jurés. Pour CUBLAC, trois personnes sont requises, ayant leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la Cour d'Assises, c'est-à-dire le département.

Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné par tirage au sort, trois personnes figurant sur la liste préparatoire communale de jurés. Ceux-ci sont informés par courrier.*

### **3 – Lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels.**

La prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public. A ce titre, le Fonds National de Prévention des Accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention.

*Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Corrèze propose un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.*

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels et de l'autoriser à signer avec le Centre de Gestion de la Corrèze la convention qui en régit les modalités.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'engager dans la réalisation d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels, de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Centre de Gestion de la Corrèze, en vue de l'obtention d'un financement de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire du Fonds National de Prévention de la CNRACL.*

### **4 - Indemnités des élus – Montants maximaux bruts au 1<sup>er</sup>.01.2017**

Le décret du 26 janvier 2017 modifie les indices de la fonction publique et la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités locales. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'indice brut terminal de la fonction publique est porté à 1022. Il convient donc de revoir les montants bruts des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (16 pour, 0 contre, 3 abstentions) de modifier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoints au maire, de Conseillers suivant le nouvel indice .*

*L'assemblée précise que l'indemnité des Conseillers est incluse dans l'enveloppe des indemnités versées au Maire et aux Adjoints*

## **5 – Questions diverses.**

➤ **Acceptation d'un remboursement de la MAIF – Vol de tables et bancs en bois.**

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé la commune pour le vol des plateaux de tables et des assises de bancs en bois, localisés aux alentours du puits Festugière, sur le sentier des Mines. Ce vol a été commis le 17.03.2017 et M. le Maire a déposé plainte.

**Le remboursement s'élève à 300 €.**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement desdites recettes.*

➤ **Etude de faisabilité d'une salle d'activités sportives – Demande de subvention européenne « Leader ».**

*M. le Maire expose à l'assemblée le projet d'une salle d'activités sportives qui serait aménagée dans un bâtiment existant à proximité de l'école. Cette salle serait à l'attention des scolaires et des associations communales.*

*Une étude de faisabilité est nécessaire avant toute démarche d'achat du bâtiment afin de mesurer les difficultés techniques et l'impact financier.*

**Il sollicite une aide européenne au titre de l'opération « soutien au développement local Leader » pour cette étude.**

***Cette subvention représente 80 % du montant HT de la prestation, qui s'élève à 2 900,00 €, soit un total TTC de 3 480,00 €.***

Montant du projet TTC	3 480,00 €
Montant du projet HT	2 900,00 €
Subvention européenne (80% du HT)	2 320,00 €
<b>Fonds propres de la Commune</b>	<b>1 160,00 €</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de cette étude et accepte le plan de financement suivant.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.**

**Présents** : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mme BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. PAJOT - ARLOT.

**Absents excusés** : Mme LAJUGIE (procuration à M. BRUT) – Mme BONDU (procuration à M. GILET) – Mme ORLIAGUET (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – M. CAPY (procuration à Mme FOURASTIE).

*Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSSE VALIN.*

### 1- PLU Modification simplifiée n°2 – Mise à disposition du public du dossier.

La modification simplifiée envisagée porte sur :

- **Le document graphique**
- **Le règlement du PLU**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :*

De mettre à disposition, en Mairie de Cublac :

- Le dossier de modification simplifiée n°2 et les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) accompagnés d'un registre permettant au public de formuler ses observations.
- Registre du lundi 12 juin 2017 au mardi 11 juillet 2017 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

■ Cet avis de modification simplifié n°2 sera publié en caractère apparent dans un journal diffusé dans le Département et ce, 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public.

■ Cet avis sera également affiché à la Mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition.

### 2 – PLU – Lancement de la procédure de « déclaration de projet ». Déclaration de projet pour la réhabilitation du Domaine de Notre Dame de la Cabane en site touristique remarquable et mise en compatibilité du PLU.

La commune de CUBLAC est soucieuse d'accompagner et de soutenir le projet touristique de haute qualité architecturale et environnementale qui consiste à faire revivre le Domaine de notre Dame de la Cabane.

Ce site emblématique de la commune, trop longtemps laissé à l'abandon pourrait reprendre vie.

### Ce projet constitue un enjeu fort pour le devenir de la commune

- ▶ La mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de la commune.
- ▶ Le développement d'une activité touristique consolidant :
  - L'emploi
  - La démographie
  - L'économie
- ▶ La reconnaissance de la commune dans la vallée de l'homme et du bassin de la Vézère comme un lieu de villégiature de premier rang.

*La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département*

La procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU peut être utilisée par une collectivité si un projet représente un intérêt général.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune est adapté pour permettre la réalisation de ce projet.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :*

- *De définir le projet de réhabilitation du Domaine de Notre Dame de la Cabane en site touristique remarquable comme projet d'intérêt général.*
- *D'engager la procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU.*

### **3- SIAV – Extension de périmètre et modification des statuts (adhésion de la commune de Meilhards).**

La commune de Meilhards souhaite adhérer au syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère (SIAV) pour les compétences suivantes :

- *Promotion Touristique*
- *Opérations d'investissement*
- *Rivières*
- *Sauvegarde du patrimoine*
- *Sentiers*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIAV pour l'adhésion de la commune de Meilhards.*

### **4 – Avis relatif à l'extension du plan d'épandage des établissements « Papeteries de Condat ».**

#### **La Préfecture de la Dordogne**

a transmis à la commune le dossier de porter à connaissance concernant le projet d'extension du plan d'épandage des établissements « Papeteries de Condat ». Les matières à épandre sont des boues cellulosiques issues du procédé de fabrication du papier couché.

**Les « Papeteries de Condat » valorisent leurs boues en agriculture depuis 1998.**

De ce fait, les parcelles aptes à l'épandage en Dordogne se situent de plus en plus loin du site de l'usine, les parcelles les plus proches ayant reçu les doses maximales.

La proximité de la Corrèze présente l'opportunité de parcelles proches, ce qui permet une économie de transport des boues et une limitation de l'émission des gaz à effet de serre.

**La commune** est concernée par l'épandage sur des parcelles situées à **Ouïrat, au Coustal, aux Près Bas et à la Géronie.**

**M. le Maire demande donc au Conseil de bien vouloir se prononcer sur ce projet d'extension du plan d'épandage.**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet **un avis défavorable** concernant l'extension du plan d'épandage des établissements « Papeteries de Condat » compte tenu des éléments suivants :*

- *Dans le rapport de présentation, il est mentionné que les boues doivent être enfouies, or les parcelles du plan d'épandage sont essentiellement des prairies.*
- *Le trafic de véhicules à fort tonnage n'est pas compatible avec les voies communales concernées.*
- *Les apports calciques disponibles dans les boues ne représentent pas un bénéfice concluant au niveau agronomique.*

## **5 – PAB II Rue Guyez – Maîtrise d’œuvre pour les phases ACT, VISA, DET et AOR : résiliation du marché relatif à la part NL Paysage et modification de cocontractant.**

La maîtrise d’œuvre pour le réaménagement, la sécurisation et la mise en valeur de la Rue Guyez, dans le cadre du PAB II, en est actuellement à la phase TRAVAUX.

**Cette mission était menée par Dejante VRD & Construction, maître d’œuvre, en collaboration avec NL Paysage (montants respectifs du marché : 9 928,00 € HT et 2 150,00 € HT).**

Suite à la défaillance de ce co-contractant, il convient de résilier le marché relatif à la part de NL Paysage et de modifier le marché pour le mettre en concordance avec le nouveau co-contractant, **Paysage Conception**, sans changer la répartition des montants.

**Il convient donc de poursuivre la mission pour la suite des travaux, avec les phases ACT-VISA-DET-AOR pour un montant de 12 078,00 € HT soit 14 493,60 € TTC, avec la répartition suivante de cotraitance (avenant n°2) :**

- **Dejante VRD & Construction : 9 928,00 € HT, soit 11 913,60 € TTC**
- **Paysage Conception : 2 150,00 € HT, soit 2 580,00 € TTC**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) valide la résiliation et la modification du marché sans changer la répartition des marchés.*

## **6 – Décisions modificatives.**

Les **5 décisions modificatives** suivantes ont pour but d’enregistrer comptablement des subventions attribuées à la commune pour différents projets d’investissement, au cas où elles ne seraient pas versées en 2017 :

- ▶ PAB II Rue Guyez : DETR pour la 2<sup>ème</sup> tranche (subvention de l’Etat) : **47 000 €**
- ▶ Aménagement du cimetière (renforcement du mur) (subvention départementale) : **4 404 €**
- ▶ Défense Incendie (poteaux à la Valette et aux Vergnes) (subvention départementale) : **1 038 €**
- ▶ Vidéoprojecteur interactif dans une classe de l’école primaire : (subvention DETR) pour **1 315 €** et subvention départementale pour **789 €**
- ▶ Achat d’un broyeur d’accotement : subvention départementale : **3 600€**

*Adoption à l’unanimité.*

## **7 – Questions diverses.**

- ✓ **Des Syndicats d’Energie de plusieurs départements proches et des Fédérations Départementales notamment celle de la Corrèze (FDEE) proposent de se regrouper pour passer des commandes de gaz naturel et/ou d’électricité et de services en matière d’efficacité énergétique.**

*La commune de Cublac a des besoins en matière :*

- ▲ D’acheminement et de fourniture d’électricité et de gaz naturel.
- ▲ De services d’efficacité énergétique.

**Au regard de ses propres besoins, la commune a donc un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes.**

La commune sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l’occasion du lancement de chaque marché d’achat de gaz naturel et/ou d’électricité pour ses différents points de livraison d’énergie.

*Au vu de ces éléments, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité décide de l’adhésion de la commune de Cublac au groupement de commandes.*

✓ Inscription des enfants de moins de 3 ans à l'école de Cublac.

Le règlement intérieur de l'école prévoit que les enfants, dont l'inscription en maternelle est demandée, doivent atteindre l'âge de 3 ans avant le 31 décembre de l'année de rentrée considérée.

A plusieurs reprises, des parents d'enfants nés en début d'année avaient demandé à inscrire leur enfant à la rentrée de septembre. **Jusqu'à présent, cela avait été refusé.**

Plusieurs enfants dans ce cas ont été inscrits dans d'autres écoles, **acceptant les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans avant le 31 décembre.**

Ces enfants, **une fois leur scolarité débutée ailleurs**, ne sont pas inscrits à l'école de Cublac lorsqu'ils remplissent les conditions d'âge (à la rentrée qui suit).

Dans un contexte de réduction des effectifs du personnel enseignant, les postes supprimés par l'Education Nationale concernent les écoles dont les moyennes d'enfants par classe sont les plus faibles.

Ainsi, afin de « retenir » les enfants nés en début d'année et d'éviter leur « fuite » vers d'autres écoles et afin de garantir la pérennité des 6 classes de l'école de Cublac, M. le Maire propose que les enfants nés en début d'année puissent être inscrits à l'école maternelle même s'ils n'ont pas atteint l'âge des 3 ans au 31 décembre qui suit la rentrée.

M. le Maire et M. Gilet, Adjoint aux Affaires Scolaires, ont rencontré les enseignants fin mars 2017 afin d'évoquer cette problématique, prenant en compte les inquiétudes du corps enseignants quant aux problèmes de classes de maternelle surchargées.

**La Commission « Affaires Scolaires » s'est ensuite réunie début mai. Elle propose d'accepter l'inscription des enfants de moins de 3 ans mais avec des conditions.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de l'inscription des enfants de moins de 3 ans à l'école de Cublac dans les conditions suivantes :**

« Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire considérée (année N) pourront être inscrits à l'école de Cublac selon les conditions suivantes :

- L'enfant devra résider à Cublac ou à Villac.
- L'enfant devra être propre.
- L'enfant devra atteindre l'âge de 3 ans au plus tard le dernier jour du mois de février de l'année N+1.

**Ces 3 conditions devront être réunies.**

Une fois la période des inscriptions terminée (inscriptions des enfants ayant 3 ans avant le 31 décembre de l'année de la rentrée considérée) et après avis consultatif de l'équipe enseignante, **la Commission « Affaires Scolaires » statuera sur les demandes présentées pour l'inscription des enfants de moins de 3 ans (notamment par rapport aux effectifs de la rentrée à venir). Une réponse sera donnée aux familles aux alentours du 15 mai, en fonction des critères définis par la Commission.**

**La rentrée de ces enfants ne se fera qu'en septembre, il n'y aura pas de rentrée en janvier ou en cours d'année scolaire. »**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Résultats des Elections Présidentielles de CUBLAC

### 23 avril : 1<sup>er</sup> tour

Liste électorale		Candidats		
Inscrits	1408	Noms	Voix	Pourcentage
Votants	1153	M. Dupont-Aignan Nicolas	52	4,71 %
Blancs	39	<b>Mme Le Pen Marine</b>	<b>286</b>	<b>25,90 %</b>
Nuls	10	<b>M. Macron Emmanuel</b>	<b>260</b>	<b>23,55 %</b>
Exprimés	1104	M. Hamon Benoit	63	5,70 %
		Mme Arthaud Nathalie	11	1,00 %
		M. Poutou Philippe	23	2,10 %
		M. Cheminade Jacques	0	0,00 %
		M. Lassalle Jean	14	1,26 %
		M. Mélenchon Jean-Luc	212	19,20 %
		M. Asselineau François	13	1,18 %
		M. Fillon François	170	15,40 %

**Participation : 82 %**

Exprimés = (votants – blancs – nuls)

### 7 mai : 2<sup>ème</sup> tour

Liste électorale		Candidats		
Inscrits	1408	Noms	Voix	Pourcentage
Votants	1146	<b>M. Macron Emmanuel</b>	572	<b>59,5 %</b>
Blancs	133			
Nuls	52	<b>Mme Le Pen Marine</b>	389	<b>40,5 %</b>
Exprimés	961			

**Participation : 81,5 %**

**Monsieur MACRON Emmanuel est élu  
Président de la République Française :  
8<sup>ème</sup> Président de la V<sup>ème</sup> République.**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Résultats des Elections Législatives de la commune

### 11 juin : 1<sup>er</sup> tour

Liste électorale		Candidats		
Inscrits	1408	Noms	Voix	Pourcentage
Votants	779	Mme Sicard Sylvie	9	1,2 %
Blancs	29	M. Magne Julien	7	0,90 %
Nuls	4	M. Philippe Nauche	<b>61</b>	<b>8,2 %</b>
Exprimés	746	M. Ponthier Daniel	14	1,9 %
<b>Participation : 55,4 %</b>		M. Philippe Tillet	23	3,1 %
		M. Comas Jean Marc	10	1,3 %
		M. Faurie Jean-Pierre	10	1,3 %
		<b>Mme Bordas Patricia</b>	<b>223</b>	<b>22,9 %</b>
		M. De Montbron Paul	0	0 %
		M. Meura Bruno	0	0 %
		M. Deschamps Jean-Claude	22	2,9 %
		Mme Ersoy Selin	115	15,4 %
		M. Moret Jean-Pierre	107	14,3 %
		<b>Mme Meunier Frédérique</b>	<b>145</b>	<b>19,4 %</b>

Exprimés = (votants – blancs – nuls)

### 18 juin : 2<sup>ème</sup> tour

Liste électorale		Candidats		
Inscrits	1408	Noms	Voix	Pourcentage
Votants	670	<b>Mme Bordas Patricia</b>	279	<b>50,27 %</b>
Blancs	79			
Nuls	36	<b>Mme Meunier Frédérique</b>	276	<b>49,73 %</b>
Exprimés	555			

**Participation : 47,65 %**

Résultats des Elections Législatives  
de la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Corrèze.

**Madame Meunier Frédérique, LR, est élue députée  
avec 50,03 %.**

**TRAVAUX**  
**1er semestre 2017**

- Rue Pierre Guyez
- *Travaux ENEDIS (ex ERDF) : Rue Guyez, rue des Martyrs*
- Aménagement et sécurisation CR n°51 de la Valade

➤ Rue Pierre Guyez et Rue Bourdarie

*Le réseau des eaux pluviales est terminé* sauf le tronçon Impasse Vallée Verte – limite commune de Terrasson pour des raisons techniques (Déplacement nécessaire d'ouvrages de France Télécom)



**Sécurisation des deux carrefours :**

- ▶ Rue P. Guyez - rue Bourdarie : Elargissement de la chaussée pour sécurisation ●
- ▶ Rue P. Guyez - rue du 8 Mai : Dégagement visibilité. ●



Des **traverses BOIS** ont été posées pour maintenir les terres des talus, nécessaires pour les aménagements paysagers à venir.



Tous les travaux de préparation sont terminés, les emprises sont dégagées.

Les travaux d'aménagement (trottoirs, bordures, voirie) et aménagements paysagers pourront commencer.

**Ces travaux ne seront pas réalisés en 2017 comme prévu car ENEDIS envisage l'enfouissement de lignes électriques prochainement.**

➤ *Travaux ENEDIS (ex : ERDF) : rue Guyez, rue des Martyrs (La Rochette)*

**Rappels**

Entre 2016 et 2017, de nombreuses coupures de courant se sont produites dans la partie sud de la commune desservie par une seule alimentation venant du pont de l'Elle.

La remise en fonctionnement est conditionnée par la réparation des lignes endommagées. (Coupures assez longues)

**La commune consciente du mécontentement des Cublacois a adressé plusieurs courriers à ENEDIS, les sollicitant de trouver une solution technique durable.**

**Dans l'urgence, ENEDIS a entrepris des travaux de débroussaillage sous la ligne HTA (Haute Tension A) dans les bois limitant les coupures.**

**(Voir journal n° 36)**

**ENEDIS décide d'allouer un budget pour des travaux de grande ampleur.**

- ▶ Enfouissement d'un réseau reliant les transformateurs existants et pose de nouveaux transformateurs entre Le Maraval et Vieille Vigne.
- ▶ Travaux permettant une double alimentation du secteur (Terrasson et Brive)
- ▶ Dépose de tout le réseau aérien HTA entre la rue Guyez et La Rochette.

Travaux occasionnant une ouverture de la chaussée notamment Rue Guyez, rue des Martyrs à La Rochette.

**Travaux prévus par ENEDIS en 2018 (Etudes, dossiers administratifs et techniques en 2017)**

**La commune a pris contact avec ENEDIS afin de faire avancer les travaux : Rue Guyez et rue des Martyrs (en raison des travaux en cours).**

**ENEDIS a accepté :**

- **Et déjà à ce jour réalisé les travaux rue des Martyrs à la Rochette. Les services départementaux peuvent terminer le revêtement de la chaussée.**
- **La pose des câbles rue Guyez en septembre 2017.**

**La commune remercie ENEDIS.**

**Aménagement et sécurisation CR n°51 de la Valade : Chantier très attendu**

Plusieurs années se sont écoulées entre l'étude, l'attente des subventions et l'enquête publique.

**Début 2017, les travaux ont été réalisés.**

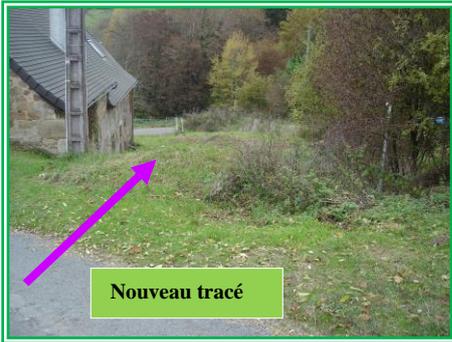
**2 zones ont été concernées :**

**Zone 1 : Modification du tracé de la route pour supprimer un virage particulièrement dangereux avec une forte pente.**

**Zone 2 : Un éboulement réduisait la largeur de la chaussée et rendait la circulation dangereuse.**

**Zone 1** (photos avant et après)

Une parcelle de terrain a été échangée avec le riverain après une enquête publique nécessaire pour valider le changement du tracé. Le virage dangereux est supprimé.



**Zone 2** (photos avant et après)

La chaussée a été décalée de quelques mètres.

Une convention a été signée avec le riverain pour céder le terrain nécessaire aux travaux.



Entre ces deux zones, un enrochement a permis de renforcer la chaussée qui s'affaissait.



La pose d'un revêtement superficiel sécurise l'ensemble de la chaussée du secteur.



## \*\*\* les Informations Municipales \*\*\*

### NOTRE DAME DE LA CABANE : SA RENAISSANCE

Vendredi 16 juin 2017 à la Mairie, **M. BROWN**, accompagné de son *Directeur* et de son *responsable marketing*, a présenté son projet touristique pour Notre Dame de la Cabane, en cours d'acquisition en présence des anciens propriétaires.

La Mairie a présenté Notre Dame de la Cabane avec un **film d'amateur** :

- Localisation dominante sur la vallée de Cublac
- Etat actuel des bâtiments
- Comparaison avec la splendeur passée du site grâce à des photos de 1900 à 1940.



### Projet Immobilier

Le domaine de ND de la Cabane (15 ha) abritera un **hôtel grand luxe (5 étoiles)**, avec **42 appartements privés et locatifs**, **50 maisons individuelles** à énergie positive, et des infrastructures de détente, de relaxation, de travail et de restauration.

**M. BROWN a beaucoup insisté sur le respect de l'environnement, et l'utilisation de technologies innovantes pour l'écologie et le fonctionnement.**

Professionnel de l'immobilier, M. Brown a été séduit par l'histoire, la localisation et la beauté du site, pour y réaliser son projet. La rénovation devrait **débuter courant 2018**, pour une durée de 18 mois.

**Ce projet d'environ 25 M€, pourrait créer de 30 à 40 emplois.**



**La Mairie de Cublac se réjouit de ce projet, pour ses retombées touristiques, sociales et financières, et mettra tout en œuvre avec l'Agglo, pour accompagner les démarches administratives.**

Ont assisté à cette réunion, les élus du Conseil Municipal, les employés administratifs et techniques, l'Agglo de Brive, représentée par 3 vice-présidents : Mme Frédérique MEUNIER, représentant M. Frédéric SOULIER Président, M. Christian PRADAYROL (politique territoriale), et M. Philippe VIDAU (économie et tourisme).



Baisse de tonnages face à une augmentation des volumes de contenants.

**Merci de sortir  
votre bac marron plein**



**Ramassage des poubelles marron tous les lundis.**

Si le lundi est un jour férié, le ramassage se fera 2 jours plus tard : le mercredi.

**Idem pour le tri sélectif (poubelles jaunes), en cas de jour férié le mardi, la collecte est réalisée soit le mercredi ou le vendredi suivant.**

**ETAT-CIVIL**  
**2<sup>ème</sup> trimestre 2017**

**NAISSANCES :**

**Ethan, Théo, Taison PAUTRAT** né le 07/03/2017 à  
Brive de Jean-Claude PAUTRAT et Cathy BULOT

**Naël IDRI** né le 31/03/2017 à Brive  
de Djillali IDRI et Kahina IDRI

**Solal, Maurice, Sue BRILLANCEAU** né 15/04/2017 à  
Cublac de Elsa BRILLANCEAU

**Michelle CLAMENS** née le 18/04/2017 à Brive de  
Mattieu CLAMENS et Elodie CLAMENS

**MARIAGES :**

**Eric MALLET et Enora GUGLIELMETTI**  
A Cublac le 08/06/2017

**Daniel DUPPI et Lysiane MANTEL**  
A Cublac le 17/06/2017 à 11h

**Aymeric AURIOL et Emilie CAPY**  
A Cublac le 17/06/2017 à 16h

**DECES :**

**Pierre LACHAMBRE** Le 16/03/2017 à Brive domicilié  
52 Route de la Combe à Cublac

**Jean CARAY** Le 04/04/2017 à Bellac domicilié 19 rue  
Jeanne Solacroup à Cublac

**Yvette BOUSSONNIE veuve VEZINE** le 10/05/2017 à  
Périgueux domiciliée 18 rue des Martyrs à Cublac.

**Renée CHEVALIER épouse SAURET** le 21/05/2017 à  
Saint Yrieix La Perche domiciliée 31 rue Jeanne  
Solacroup à Cublac.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.



**Pour les nouveaux Cublacois  
Installés sur la commune  
Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et le 31 août 2017**

**Monsieur le Maire et les élus organisent  
une rencontre de bienvenue le Vendredi 22 septembre 2017.  
Salle de la mairie à 18H30  
Autour du verre de l'amitié**

- ☺ Rencontrer les membres de l'équipe municipale
- ☺ Découvrir les différentes associations  
(culturelles, sportives, festives)
- ☺ Echanger, Partager.



**Pour y participer ?  
Merci de vous inscrire au secrétariat de la mairie,  
aux heures d'ouverture au public  
ou en téléphonant au 05.55.85.22.89 avant le 31 août 2017.**

# La Chasse aux Oeufs



Dimanche 16 avril 2017



**Dans le cadre du développement durable, la municipalité a proposé une grande chasse aux œufs dans le parc près de la mairie.**

Séparés en deux groupes, les plus petits dans le parc Cheynier, les plus grands autour de la mairie, ce sont près de cinquante enfants Cublacois qui ont pu cette année encore, remplir leurs paniers d'œufs en chocolat.

***Un atelier pliage de papier a retenu l'attention des plus téméraires.***



## Syndicat Intercommunal du Collège de Larche



Les travaux de rénovation de la piscine étant terminés (**pompes à chaleur pour le chauffage des bassins, couverture thermique, membrane PVC, local technique, à l'exception des plages prévues en octobre**), l'ouverture de la saison 2017 a été lancée le 6 juin dernier et rallongé d'un mois d'ouverture supplémentaire par rapport aux années précédentes.

***Ce sont principalement les scolaires qui profiteront des bassins en juin et septembre, toutefois jusqu'au 7 juillet 2017 inclus, la piscine est accessible au public les mercredis, samedis et dimanches de 15H à 19H.***

### **Horaires d'ouvertures du 8 juillet au 4 septembre**

**Lundi** : 15h à 19h

**Mardi - Mercredi** : 10h à 12h et de 15h à 19h

**Jeudi** : 15h à 19h

**Vendredi – Samedi** : 10h à 12h et de 15h à 19h

**Dimanche** : de 11h à 19h

### **Tarifs 2017**

#### ***Entrées simples***

Adultes : 3 €

Enfants : 2,30 €

#### ***Abonnements***

Adultes 10 bains : 28 €

Adultes 20 bains : 48 €

Enfants 10 bains : 18,50 €

Enfants 20 bains : 34 €



Les maître-nageurs diplômés de la piscine vous proposent des leçons de natation pour petits et grands en dehors des horaires d'ouverture au public.

**Aquafitness, aquagym et autres sports aquatiques sont également pratiqués à Larche.**

## \*\*\*\* *Les Ecoles* \*\*\*\*

**Sortie de fin d'année pour  
les CP-CE1**

**Visite d'une ferme  
pédagogique  
à St Pardoux Corbier**

**Jeudi 15 juin, 8h30, les élèves de la classe de Mme Cros sont tous prêts à monter dans le bus, direction la ferme pédagogique de Champiaux à St Pardoux Corbier pour une journée à la ferme.**



*Claude, l'agriculteur passionné propose aux enfants de faire connaissance en toute simplicité avec les cochons, lapins, pintades, et autres animaux de la ferme. A tour de rôle, les enfants peuvent toucher les plumes du coq ou donner à manger aux vaches.*

Après un pique-nique à l'ombre des arbres, enfants et accompagnateurs ont eu le droit à un tour de remorque direction les champs de l'exploitation, un petit œillet à planter pour ramener à la maison et la journée à la ferme était déjà terminée.



Devant la démonstration de tonte d'une brebis, les élèves sont restés sages, attendant de pouvoir toucher la laine.



## La Prévention Routière avec la classe de M. QUIQUE

En mai, l'ensemble de la classe regroupant les CM1 et les CM2, a participé à une animation proposée par la Prévention Routière.

Encadrés par les gendarmes LEBLOND et MATHIEU, en service civique, les enfants ont effectué un parcours d'adresse et de respect de la signalisation routière sur une piste.

*Ils ont ensuite reçu une formation sur la sécurité routière au cours de laquelle il a été signalé que le port du casque est désormais obligatoire pour les enfants.*



**Tous ont passé avec succès leur « permis vélo » et ont particulièrement apprécié cette activité.**



## \*\*\*\* Le Social\*\*\*\*

Instance  
de Coordination  
pour l'Autonomie  
Canton de Saint Pantaléon de Larche

*Bavard'âge  
Ensemble préservons le lien social*

**Et si je recevais une visite !!!**



Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes. ....

**Et si je rendais visite à une personne  
qui se sent seule !!**



Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.

**Vous êtes intéressé (e) ?**

**Vous voulez en savoir plus ?**



Contactez l'Instance de Coordination pour l'autonomie, lieu d'accueil, d'information au **05.55.87.81.79**

## \*\*\* La Vie Associative \*\*\*



### Nature - Ecologie - Jardin (NEJ)

#### Dimanche 23 avril: Le troc de printemps

Beau succès avec plus d'une centaine de personnes venues échanger plantes et idées pour le jardin. Sous un soleil printanier, ce fut une belle matinée de partages et de convivialité dans ce square très agréable entre place du village et mairie.



**Remercions les jardiniers de la commune. Ils nous donnent les plantes printanières qui reflouriront dans nos jardins.**



#### JARDIN DU RUISSEAU

Merci pour l'aide apportée par la mairie

Toute personne intéressée pour venir cultiver son lopin ou simplement participer à la convivialité du lieu peut appeler l'Association Nature-Ecologie-Jardin au 05 55 85 17 67 ou au 07 88 35 83 25 au 06 72 07 90 47 pour plus d'informations.

#### Un hôtel à insectes a été installé contre les carrés des Incroyables Comestibles.

Ces carrés jardin ont été créés pour tous dans le respect des plantes et du partage.

- N'hésitez pas à cueillir une branche de thym ou tout autre partie d'un végétal dont vous auriez besoin pour cuisiner, ou par envie d'y goûter.
- N'hésitez pas à y planter de nouvelles variétés faciles de culture qui viendront enrichir l'offre.
- N'hésitez pas à entretenir ces carrés : désherbage, arrosage....

Ces jardins partagés naissent lentement au bord du ruisseau de la Valade sur un terrain prêté par la commune. De toutes petites parcelles commencent à être mises en culture....

La cabane de jardin est terminée.

### Les Amis du Temps Libre



**20 avril 2017:** un premier repas « au Marquee » à Peyrignac

**19 mai 2017:** une journée au pays de la truffe à Martel et sa région

**7 juin 2017 :** une journée au Château des Milandes sur les traces de Joséphine Baker

#### Prévisions Juin

Le 28 Barbecue au club

Le 29 Loto et fermeture du club pour les vacances

A la rentrée, de septembre à décembre, nous visiterons **Bordeaux** et **les grottes de Lascaux (Lascaux 4)**. Thé dansant en novembre et festivités habituelles pour la fin d'année.

**Nous espérons que vous passerez de bonnes vacances et que nous nous retrouverons en pleine forme début septembre.**

## ACPG-CATM-OPEX

### Dimanche 30 avril 2017 : Journée des Déportés

*Nous nous sommes rendus à la stèle de Montcibre où deux jeunes Cublacois ont été fusillés en cette terrible année 1944.*

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants ont rejoint **La Rochette** pour se recueillir devant le monument aux morts où sont inscrits les noms des victimes de la rafle du 14 mars 1944. Nous nous sommes souvenus des rescapés et de ceux qui ont été embarqués vers les camps de travail en Autriche et en Yougoslavie le 1<sup>er</sup> avril 1944.



### Lundi 8 mai 2017 : Armistice 39-45

**Le défilé** : les représentants de la municipalité et les anciens combattants se sont rendus au monument aux morts pour le dépôt de gerbe, la « Concorde Terrassonnaise » attendait pour rendre son hommage musical. Après la minute de silence, la sonnerie aux morts et « la Marseillaise », les enfants de la classe de Mme DUREISSEIX : Eva BESSOT, Lola VALIN et Lilian KADI-HANIFI ont fait l'appel des « morts pour la France » de la guerre de 1939 à 1945, ensuite lecture des différents textes : *le manifeste de l'UFAC* et la lettre du secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense. Après avoir remercié les participants à cette cérémonie, en particulier « la Concorde Terrassonnaise », les enfants de l'école de Cublac, les représentants du corps de Sapeurs-Pompiers de Terrasson et les Anciens Combattants, Monsieur le Maire a convié l'assistance au « Pot de la Victoire » salle de la Mairie.

Comme le veut la tradition, les Anciens Combattants se sont retrouvés pour le « banquet » chez Yoan au restaurant des Collines, avec M. le Maire et son épouse, MM. Lascoutounas, Gilet et Bonnefond. A chaque repas le Chef et son équipe se surpassent pour notre grand plaisir.  
Merci à tous.



**Nous nous retrouverons le 14 juillet à 10 h 30  
Place de la Mairie pour la Fête Nationale.**

# Le Comité des Fêtes de Cublac vous propose

## Soirée Entrecôtes

Apéritif\*  
Entrée  
Entrecôte sur braise  
Haricots blancs couennés  
Salade  
Fromage  
Dessert  
Café  
Vin compris\*



**Soirée**

**Traditionnelle**

**Vendredi 13 Juillet 2017 à  
20h00,**  
à la salle polyvalente  
Soirée animée par  
l'Orchestre Christian ROQUE

**Prix** : 22 € pour les Adultes et 12 € pour les Enfants (de 6 à 12 ans)

**Renseignements et inscriptions** : 05 53 50 56 98 - 05 53 50 02 10

**Inscription possible au MODERNA (Tabac presse- TERRASSON) 05 53 50 02 10**

**13h 30** : Concours de Pétanque en  
Doublette, salle polyvalente

**19h 30** : Randonnée pédestre nocturne  
avec contes (gratuit)

**Samedi 19 Août 2017**

**Fête, Marché de Pays et Année 80**

**18h**

**Marché de Pays**

**21 h**

**Podium Animation  
Les Années 80 avec  
la Cie Fantasmagic  
(gratuit)**



**Vente Directe de Produits Régionaux**

**Place du 14 juillet**

Des tables, bancs, barbecues, plancha sont mis à la disposition afin de consommer sur place les produits du marché pendant le spectacle (place du 14 juillet) **Marché Festif avec les Années 80**

**Cristal** FM  
106.7



**Pendant les deux jours Animation Foraine**

**Place de l'église**

**Manèges pour enfants, tir, pêche aux canards,  
barbe à papa, glaces ...**

**Les spectacles et les podiums animation sont  
entièrement gratuits.**

\*L'abus d'alcool nuit à la santé

**Dimanche 20 Août 2017**

**Fête, Course Nature et  
Feu d'Artifice**

**9h** : course *Enfants*

Course pédestre « La course nature des puits de mine » course F.F.A.

Voir les modalités d'inscription sur le site :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>

**11h** : remise des récompenses de la course avec vin d'honneur\*

**15h30** : Tournoi de **BUBBLE BUMP** (foot dans une bulle) salle polyvalente (gratuit)

**21h** : Spectacle sur scène avec « **Jack Gordon** » (gratuit)

**22h30** : Feu d'Artifice « **Son et Lumière** » rue du ruisseau, proche du bourg (gratuit)

**23h** : Podium Animation place de l'église avec « **FL ORGANISATION** » (gratuit)

## Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre 2017 VIDE GRENIER et FÊTE DU CIDRE

Fabrication de cidre de façon artisanale, le **Samedi 30 Septembre** salle polyvalente.

**Le Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre**, vente de jus de pommes sorti du pressoir sur la place de l'église et vide grenier dans le village de Cublac avec animation foraine.

*L'inscription pour le vide grenier sera disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du comité des fêtes de Cublac courant Août.*

(Inscription préalable obligatoire - Emplacement gratuit)

## Le Comité des Fêtes de Cublac vous a proposé

**Lundi 1<sup>er</sup> Mai 2017**

**Fête de l'ail nouveau**



Lundi matin 1<sup>er</sup> Mai, à la salle polyvalente, a eu lieu le traditionnel casse-croûte du 1<sup>er</sup> mai.

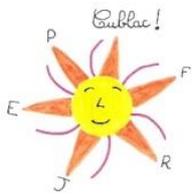
*Chacun a pu apprécier l'ail et l'oignon nouveaux servis avec une soupe, de la charcuterie, du fromage ... et un petit verre de vin.*

Nous remercions les personnes pour leur participation. Nous vous donnons rendez- vous l'année prochaine même jour, même heure.

*Info. sur les festivités sur le site :*

**<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>**  
**[Comitedesfetes.cublac@laposte.net](mailto:Comitedesfetes.cublac@laposte.net)**





# FOYER DES JEUNES

Encore une saison qui s'achève  
dans la joie et la bonne humeur !

**Merci à notre public toujours aussi nombreux lors de nos diverses manifestations !**

**Merci à tous les adhérents de nous permettre de partager des moments aussi intenses !**

Petit récapitulatif des manifestations  
du dernier trimestre :



**Zumba'Party**  
25 mars 2017



**Soiree « radio 80 »**  
1<sup>er</sup> avril 2017



**Exposition de printemps :**

## **L'ASIE**

19, 20 et 21 mai 2017  
avec son invité  
d'honneur  
**Yann ARGENTIN**



**Gala de danse**

17 juin 2017



## ACTIVITES 2017/2018

**Assemblée générale  
vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 20h30**

Inscriptions : samedi 2 septembre 2017 de 10h à  
16h - place du 14 Juillet  
Renseignements  
au 05 55 22 91 24 ou 05 53 50 18 72 HR

Anglais/Français

Atelier Arts Créatifs

**Activités avec carte d'adhésion  
uniquement**

**Enfants 12€ / adultes 24€**

Peinture détente



Dentelle



Ping Pong

### **Activités avec carte d'adhésion + participation**

#### **CLAQUETTES**

**1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> année** mardi 16h-17h

**5<sup>o</sup> année et +** mardi 19h-20h

**Ados / adultes** samedi 9h30-10h30

Animatrice :  
Julie Zanetti



#### **DANSES ACTUELLES**

**Eveil (maternelles - CP)** mardi 17h-18h

**CE1 / CMI** mardi 18h-19h

**CM2 / 4<sup>o</sup>** samedi 10h30-11h30

**3<sup>o</sup> et +** samedi 11h30-12h45

**Adultes** mardi 20h-21h30

Participation  
1h-111€ / 1h15-129€ /  
1h30-150€

#### **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**DOUCE « seniors »**

**Mardi 14h-15h**

**Vendredi 14h-15h**

Animateur :  
Virginie ZAMBON



**ZUMBA**

**Mercredi 20h- 21h**

**PILATES**

**Vendredi 18h – 19h**



**Bonnes Vacances**

Animateur :  
Roselyne BALZAC



Pour les activités danse,  
pilates, zumba et  
gymnastique,  
pensez à vous munir de  
votre certificat médical !



*Nous avons profité du retour du soleil pour retourner jouer dans notre jardin observer les insectes et faire des jeux d'eau les jours de grosse chaleur !*



**Notre fil rouge étant sur les fruits et légumes pour l'année, le mois de mai a été ponctué par des activités sur la fraise.**



*Peinture, préparation d'un smoothie, et aussi regarder mûrir celles qui poussent dans notre potager pour pouvoir les déguster !*



*Nous continuons aussi toujours de voir Marie Laure pour l'éveil musical et Emilie pour la psychomotricité.*



## Cublac par ses chemins



Vous pouvez, maintenant emprunter le dernier né des sentiers de randonnée.

*Le Chemin de Rouchoux est opérationnel avec son fléchage vert et ses coccinelles !!*

Sympathique « balade familiale » de 1.5 km

Notre **GRANDE RANDO ANNUELLE** aura lieu **DIMANCHE 27 AOÛT**.  
L'affiche/info en avant-première.  
**Venez nombreux partager cette journée avec nous**

**C'est le printemps !!**

Nos Vétéristes arborent leur nouvelle tenue, et cette année, les « Filles » se démarquent des « Garçons » **elles seront en rose et eux en vert !!**

Un très grand merci à tous nos sponsors !!



## Cublac Amicale Bouliste

**Dimanche 2 avril**  
**JOURNÉE DECOUVERTE**

Tous les adhérents de la saison 2016 étaient conviés à ressortir les boules et à inviter un ami, un voisin à découvrir les plaisirs de ce loisir et la bonne ambiance de l'association.

*Un apéro gastronomique a été offert à tous les participants (40 personnes), suivi de quelques parties sous un radieux soleil printanier.*

### PROCHAINS CONCOURS

- **25 JUIN** : réservé aux adhérents ;
- **14 JUILLET** : ouvert à tous ;
- **29 JUILLET** : réservé aux adhérents (avec repas le soir) ;
- **3 SEPTEMBRE** : réservé aux associations

## Nouvelle Saison

### CONCOURS DU 1<sup>er</sup> MAI

Pour ce premier concours ouvert à tout public, **32 équipes** se sont rencontrées sur l'esplanade de la mairie et au pourtour de la salle polyvalente.

Si les concours 1 et 2 ont été compliqués pour les représentants de CAB, le dernier a vu s'affronter **4 Cublacois**. **Bruno LESCLAUX et Christophe VILAIN ont battu Gérard LAGORSSE et Hubert GAUTHIER.**

### PETITS RAPPELS

*L'adhésion à CAB est toujours possible.*  
**Adulte 15 € - Enfants (- 18 ans) 5 €.**

De nombreux adhérents retrouvent d'autres pratiquants tous les samedis et dimanches.  
**LA PETANQUE.....VENEZ ESSAYER**



# CUBLAC

APPORTEZ VOS  
COUVERTS !!!!

## MARCHÉS FESTIFS

**LES MARDIS**

***A PARTIR DE***

***19H00***

***Place du 14 Juillet***

***Animation***



***Musicale***

Organisés par les commerçants du marché  
En partenariat avec les commerçants locaux

11 juillet

18 juillet

25 juillet

1 août 8 août 15 août

**RESTAURATION SUR PLACE**

*Ce journal est intégralement réalisé et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.  
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à  
100%, qui utilise une machine à froid  
(absence totale d'ozone, cartouches recyclables en container jaune)*